

Image not found or type unknown



Pension alimentaire versée à mon ex femme pour mon fils

Par **thomas1311**, le **05/08/2013** à **08:34**

Bonjour, je verse une pension alimentaire à mon ex-femme pour mon fils qui va bientôt avoir 16 ans.

Payer une pension alimentaire ne me dérange pas, mais celle-ci ne sert pas qu'à mon fils mais aussi à son beau père, demi frère et sa mère. Je voudrais donc savoir jusqu'à quand je serais obligé de payer cette pension et aussi si au 18 ans de mon fils, je pourrais la verser directement à lui-même et non plus à sa mère?

Merci pour votre aide